

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : L'AN DEUX MIL HUIT, ET LE JEUDI 10 AVRIL A 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEÏNI, MAIRE.

en exercice : 29

présents : 25

votants : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 04 avril 2008.

O B J E T :

**TAUX DES
CONTRIBUTIONS
DIRECTES LOCALES**

**BUDGET PRIMITIF 2008
COMMUNE**

PRESENTS : Mesdames et Messieurs MEÏNI, BETTATI, LAMY, BRUN, SALSEDO, SCIARRI, RIBER, AUDOLI, DURAND, AUDDINO, CARRE, BENALI-KAHOUL, TRANI, SIEGEL, ROGGERI, DEMALINE, LANGLOIS, RENAUDO, FOUREL, TANGUY, GOURDIN, BLONDIN, TIQUET, PIGNAL, IAICH.

REPRESENTES : Madame FINZI représentée par Monsieur LAMY, Monsieur ALFONSI représenté par Monsieur TANGUY.

ABSENTES : Mademoiselle FAGGION, Madame TOSELLO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur RENAUDO.

Compte tenu du produit fiscal attendu par l'Article 7311 du Budget Primitif de la Commune pour 2008, en Section de Fonctionnement, Monsieur le Maire propose pour 2008, les taux des contributions directes locales ainsi qu'il suit :

* Taxe d'Habitation	12.40 %
* Taxe Foncier Bâti	13.12 %
* Taxe Foncier Non Bâti	60.02 %

CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture

le :

Publié ou Notifié

le :

.../...

.../...

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve pour l'année 2008, les taux des contributions directes locales ainsi qu'il suit :

* Taxe d'Habitation	12.40 %
* Taxe Foncier Bâti	13.12 %
* Taxe Foncier Non Bâti	60.02 %

PAR :

26 VOIX POUR : Mesdames et Messieurs MEÏNI, BETTATI, Madame FINZI représentée par Monsieur LAMY, LAMY, BRUN, SALSEDO, SCIARRI, RIBER, AUDOLI, DURAND, AUDDINO, CARRE, BENALI-KAHLOUL, TRANI, SIEGEL, ROGGERI, DEMALINE, LANGLOIS, RENAUDO, FOUREL, TANGUY, GOURDIN, BLONDIN, TIQUET, PIGNAL, IAICH.

VOIX CONTRE : NEANT.

1 ABSTENTION : Monsieur ALFONSI représenté par Monsieur TANGUY.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS.
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL,

LE MAIRE,
Michel MEÏNI.